

Perdue perdue :(

Par **Sultana889**, le 22/11/2015 à 12:51

Bonjour à tous,

Je suis actuellement dans une grande impasse. Je sors du baccalauréat que j'ai obtenue en 2014 avec mention bien, je me suis alors inscrite en droit. Jusque là tout allait bien, seulement au fil de l'année je suis tombée dans une sévère dépression ou les choses ont commencé tourner mal pour mes études j'ai du arrêter. Au départ je me débrouillais assez bien mais après vu que tout était confus dans ma tête j'ai vite décroché. Cette année j'ai donc changé pour venir aux langues ça me plaît mais je me rend compte, après avoir bien réfléchi que le droit est vraiment une branche dans laquelle je veux évoluer. Si quelqu'un s'y connaît en orientation je veux bien qu'il me dise si je peux retourner en droit et si c'est possible de me donner des conseils pour réussir. Et savoir aussi si ça ne va pas me porter préjudice de débiter le droit à 20 ans.

Merci beaucoup de votre aide

Par **SelphY**, le 23/11/2015 à 10:30

Bonjour Sultana,

Je ne peux pas répondre directement sur l'orientation à choisir. Néanmoins, j'ai actuellement 21 ans (depuis novembre), et je viens de commencer le droit. Je sors d'un IUT Statistique et informatique, et non ça ne porte pas préjudice de débiter le droit à cet âge. Je prends même cela comme un avantage, en effet tu es censée du coup avoir déjà une expérience post-bac, ce qui te permet de mieux appréhender certains éléments. Après, je pars personnellement du principe que lorsqu'on veut quelque chose il faut se donner tous les moyens pour le réussir. Alors si tu souhaites faire du droit, et que tu es sûre que cela te corresponde, fonce et accroche toi.

Par **Sultana889**, le 23/11/2015 à 15:15

Bonjour SelphY,

Je te remercie de m'avoir répondu à ma question. Ça me rassure de voir que l'âge ne va pas me porter préjudice. Pour ce qui est de mes motivations je sais enfin que c'est vraiment ce que je veux faire maintenant la vraie question que je me pose c'est est ce que je vais pouvoir revenir en droit, en licence 1 de droit est ce que je ne serai pas désavantagée par le fait que je suis déjà passée par la case droit là est ma vraie crainte.. :(

Par **Lexsail**, le **24/11/2015** à **09:06**

Bonjour Sultana,

Comme le dit Selphy l'age auquel tu arrives en droit n'est pas du tout gênant (perso 20 ans). Ca devient juste chiant sur la fin vu qu'il arrive un moment ou tu as envie de gagner ta vie!

Et puis au final, au fil des années de plus en plus de personnes n'ont plus un parcours "parfait" (à l'école des avocats je suis loin d'être le plus vieux!)

Ton seul problème sera d'expliquer la cohérence de ces années plus tard, mais bon ca c'est vraiment accessoire. Donc si tu aimes le droit surtout n'hésites pas pour ca! (l'inscription en licence est de droit pour tous donc normalement pas de problème)

Par **Fax**, le **24/11/2015** à **11:10**

Bonjour,

Je plussoie, l'âge n'est pas un réel problème. L'essentiel est d'avoir une idée de son devenir en ce domaine, et de construire son projet au fil des années. (perso, reconversion et début des études à 28 ans).

Par **Sultana889**, le **24/11/2015** à **14:58**

Merci beaucoup a tous et toutes ;), de m'avoir répondu. Il est clair que je part plus rassurée par rapport à l'age. Je vais juste essayer de voir si je peux encore prétendre m'inscrire dans une fac qui voudra bien m'accepter, et concentrer mes efforts sur cette année afin de ne pas trop perdre en temps. Mais c'est vrai que le droit m'intéresse énormément; tout ce que je veux c'est une chance de pouvoir revenir en droit en licence quoi :)

Bonne journée a tous et merci encore bcp bcp bcp :)

Sultana